



Avocats Associés

Communiqué de presse  
Paris, le 6 avril 2021

## BG2V, CONSEIL DE CDC INVESTISSEMENT IMMOBILIER DANS LE CADRE DE LA PRISE A BAIL PAR SNCF IMMOBILIER DE 7 200 m<sup>2</sup> AU SEIN DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER EVIDENCE

BG2V avec Quentin LEROUX et Woody GUIRAND, a conseillé CDC Investissement Immobilier dans le cadre de la prise à bail, par SNCF Immobilier, de 7 200 m<sup>2</sup> au sein d'Evidence, ensemble immobilier tertiaire situé au cœur de l'écoquartier des Docks de Saint-Ouen (93).

L'ensemble immobilier acquis par CDC Investissement Immobilier (pour le compte de la Caisse des Dépôts à 50 % et d'Amundi Immobilier à 50 %) proposera une surface de 35 600 m<sup>2</sup>, répartis sur deux bâtiments, dessinés autour d'un jardin paysager, au cœur de l'îlot central d'une surface de 1 400 m<sup>2</sup>. Situé au 16 rue Simone Veil, cet ensemble bénéficie de sa proximité avec le futur ensemble commercial du Village des Docks – cour des Docks & Halle gourmande et de la Mairie de Saint-Ouen (métro ligne 14).

L'ensemble a été dessiné par DGM, et bénéficie d'une double certification environnementale (HQE® Excellent et BREEAM International New Construction® Excellent) ainsi que d'une double labellisation (Effinergie+ et BiodiverCity™) et d'une certification WiredScore.

BG2V a accompagné CDC Investissement Immobilier tout au long de cette transaction.

\* \* \* \* \*

### Intervenants :

- Pour CDC investissement : BG2V (Quentin LEROUX et Woody GUIRAND) ;
- Pour SNCF Immobilier : direction juridique

---

### A propos de BG2V :

BG2V est un cabinet d'avocats français indépendant créé en 2010. Composé de plus de 40 avocats, dont 13 associés, BG2V propose à ses clients une offre globale en droit des affaires.

Reconnus pour leurs compétences et leur engagement personnel, les associés, entourés de leurs équipes, interviennent dans les domaines du corporate/fusions-acquisitions, du *private equity*, des entreprises en difficulté, du droit fiscal, de la propriété intellectuelle/nouvelles technologies, du contentieux, du droit commercial, du droit pénal, du droit social et de l'immobilier. Ils offrent à leurs clients des prestations personnalisées, de haute qualité et à coûts maîtrisés.

Les avocats de BG2V exercent tant en français qu'en anglais et sont admis, pour certains, à exercer, outre en France, aux Etats-Unis (Barreau de New York). Pour ses dossiers transfrontaliers (notamment en Europe continentale, dans les pays anglo-saxons et au Moyen-Orient), le cabinet a également établi des relations privilégiées avec des cabinets étrangers, qui partagent le même degré d'exigence et niveau de technicité juridique.

Pour en savoir plus : [bg2v.com](http://bg2v.com)

---

Contact presse : Maria Dias, Secrétaire Générale – Tel : 01 48 88 60 60 - [dias@bg2v.com](mailto:dias@bg2v.com)